

## International Review of Community Development

### Le travail : autres réalités, autres regards

Céline Saint-Pierre et Gilbert de Terssac

---

Le travail : autres réalités, autres regards  
Numéro 25 (65), printemps 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033904ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033904ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Saint-Pierre, C. & de Terssac, G. (1991). Le travail : autres réalités, autres regards.  
*International Review of Community Development*, (25), 7–11.  
<https://doi.org/10.7202/1033904ar>


# Présentation

## Le travail: autres réalités, autres regards

L'objectif essentiel de ce numéro est de présenter des textes qui rendent compte des multiples facettes des transformations du travail telles qu'elles se présentent aujourd'hui à l'observateur du social en mutation. Il s'agit donc de donner un aperçu sur la nature et la signification sociale de ces transformations d'une part, et d'autre part de mettre en relief certains modes de lecture proposés pour les cerner. La nature de notre questionnement, orienté par les objectifs généraux de cette revue et par les réseaux auxquels nous appartenons, explique que nous nous soyons principalement adressés à des sociologues de la France et du Québec pour construire ce numéro sur le travail, où figurent aussi des contributions de chercheurs du Canada, de la Belgique et de l'Espagne. Les textes publiés se veulent une invitation aux lecteurs et lectrices à poursuivre la réflexion à l'aide des « clés » fournies par nos collaborateurs.

La plupart des analyses sur les mutations des sociétés industrielles développées situent les transformations du travail au cœur de celles-ci. Discuter des mutations du travail salarié, c'est par le fait même aborder les mutations de la société industrielle. Si, dans la décennie 1980, les analyses ont d'abord tenté de repérer et d'identifier la nature et la portée des changements technologiques et organisationnels, se pose maintenant la question de leur maîtrise.

Dans la première partie de ce numéro, nous avons regroupé des textes qui, sous des angles divers, mettent en lumière les transformations du travail comme résultat de choix techniques et organisationnels effectués par des acteurs producteurs de logiques différenciées d'action. Un premier ensemble de textes traite des transformations de l'appareil productif et des nouvelles formes d'articulation entre les outils techniques et les modes de travail. D'un point de vue théorique, cette combinaison ne s'envisage plus, comme dans les années 1960, à partir d'une approche axée sur la saisie des impacts des technologies sur le travail et son organisation. La rupture avec le postulat d'un déterminisme technologique fait suite à des critiques qui resituent la technologie comme construit social d'une part, et qui montrent bien, d'autre part, l'espace d'autonomie des acteurs dans l'aménagement de l'environnement socio-organisationnel. Michel Freyssenet fait ressortir la nécessité d'intégrer dans le champ du social




sous observation les représentations, les présupposés et les objectifs des concepteurs ainsi que les processus de mise en forme des outils techniques, parce que ces derniers, ainsi conçus, définissent un contenu réel du travail et délimitent une gamme restreinte de formes d'organisation réelles du travail. Pierre Veltz aborde aussi la question des mutations des modèles d'organisation du travail et propose, en ce sens, une réflexion sur la crise du taylorisme en tant que théorie de la productivité. Pour lui, l'enjeu porte maintenant sur la recomposition d'un nouveau modèle de productivité reposant sur des formes industrielles encore indéterminées. D'où, pour saisir ces nouvelles formes, la nécessité de suivre attentivement les stratégies de gestion du changement technologique adoptées par les entreprises, ce dont traite Éric Alsène. Il montre que parmi les différentes modalités d'accompagnement des changements technologiques en cours, la formation des personnels apparaît comme la principale mesure planifiée par les ingénieurs et les managers des entreprises qu'il a étudiées.

Un second ensemble de textes, dans cette première partie, aborde cette question des orientations des politiques et pratiques de formation dans leur relation avec les innovations technosociales. Pierre Doray et Claude Dubar, à partir d'une étude comparative entre le Québec et la France, montrent le caractère multiple des expériences et des approches qui traduisent continuité et rupture dans les composantes des identités professionnelles, la définition des métiers et la dualisation croissante des filières de formation.

Si l'investissement dans la formation figure parmi les moyens clés d'une maîtrise des mutations en cours, il faut aussi tenir compte d'autres formes d'investissements, tel le repositionnement des rapports entre la santé et la sécurité, ce dont traite Denis Harrisson. Il montre comment les transformations de l'organisation du travail et les nouvelles compétences exigées requièrent une révision des définitions du risque, de la prévention et de ce que recouvre la notion de « maladie industrielle ». Est ainsi posée toute la question des rapports entre les salariés, les experts et les gestionnaires dans l'identification du problème et de ses solutions.


Un troisième ensemble de textes de cette même partie pose la question des nouveaux contours du travail et des compétences mobilisées par les mutations technologiques et sociales. À partir d'enquêtes menées dans des alumineries au Québec, Paul-André Lapointe construit trois figures du travail salarié qui lui permettent d'attirer l'attention sur l'existence d'une certaine autonomie de l'espace organisationnel par rapport aux impératifs liés aux changements techniques. Si le jeu des acteurs fait appel à des stratégies organisationnelles et technologiques entremêlées, l'analyse n'en fait pas moins ressortir qu'il n'y a pas de déterminisme



technologique qui pèse sur lui. Cette constatation sert de point de départ à l'analyse proposée par Juan José Castillo. Dans son étude sur les changements technologico-productifs dans l'industrie automobile en Espagne, Castillo insiste sur la combinaison des technologies actuelles avec différentes formes d'organisation du travail. Cette combinaison repose sur une mobilisation différenciée des travailleurs dans le cadre de politiques de l'entreprise orientées vers la gestion participative, en lien direct avec une recherche d'optimisation des processus productifs. Cependant, Daniel Glenday nous montre que la place occupée dans un complexe technologico-organisationnel donné n'engendre pas nécessairement la formation d'attitudes et d'orientations idéologico-politiques similaires chez les travailleurs, et ce, contrairement au postulat qui a dominé longtemps l'analyse des rapports sociaux. Dans une recherche comparative qu'il a menée dans des usines de pâtes et papiers du Québec et de l'Ontario, il montre que la nature du travail et le poste occupé dans la division du travail ne sont pas des éléments déterminants dans la structuration des représentations et des positions socio-politiques des travailleurs.

Dans la seconde partie de ce numéro, les contributions ont en commun de situer la réflexion sur le travail comme une construction sociale et de montrer comment l'analyse dépend aussi de la manière dont les analystes du social travaillent leur objet. Elles partagent l'idée que le travail n'est pas une réalité donnée d'avance et une fois pour toutes, mais bien une réalité construite par l'ensemble des acteurs qui y sont impliqués.


Un premier groupe de textes présente cette construction sociale à travers les processus sociaux qui accompagnent toute structuration du travail. L'analyse proposée par Margaret Maruani montre que la conception sexuée du travail qui enrobe la division du travail se traduit par une discrimination à l'encontre des femmes ; cette discrimination est énoncée comme produit social résultant d'une logique d'acteurs visant à marginaliser la place et le rôle des femmes dans le travail, tant au niveau de la construction de la déqualification des emplois qu'elles occupent, que dans la constitution de formes de sous-emploi discriminantes à leur égard. Céline Saint-Pierre et Monique de Sève prolongent l'analyse des rapports sociaux de sexe en dégagant la spécificité de la division sexuelle du travail dans les sociétés industrielles développées. Pour elles, les rapports sociaux dans l'entreprise ne constituent pas le cadre unique et suffisant permettant de bien saisir le processus de construction sociale de la discrimination : celle-ci prend ses assises aussi dans la structure familiale, analysée ici comme lieu d'élaboration de compromis susceptibles d'influencer les stratégies professionnelles des membres du couple. La reconnaissance du travail des femmes par leur conjoint, comme les ajustements de la vie familiale et domestique, apparaissent comme autant de conditions permettant aux fem-



mes des trajectoires professionnelles à la mesure de leurs compétences et de leurs aspirations. Ce que nous apprennent ces recherches, c'est bien la nécessité d'élargir le cadre d'analyse des transformations du travail et de sortir de l'atelier ou du bureau. C'est ce que propose Sabine Erbès-Seguin, pour qui il faut étendre le champ de réflexion en évitant de tenir pour acquises les définitions du travail ou de l'entreprise. L'interrogation conceptuelle la conduit à suggérer plusieurs possibilités de mise en forme de l'objet « travail » permettant de distinguer et d'articuler les diverses logiques sociales conjointement à l'œuvre, comme les relations salariales et patriarcales actives dans le rapport salarial, pour ne donner qu'un exemple.

Un deuxième groupe de textes montre que le travail comme construction sociale est bien défini par des contraintes ayant un caractère obligatoire mais faisant l'objet d'un « bricolage communautaire ». Pour Jean-Daniel Reynaud, le travail est une activité réglée mais le réseau de règles dans lequel il se situe n'a pas simplement un caractère de contrainte, car les obligations en résultant requièrent le consentement des parties intéressées. L'objet travail est considéré, dans cette perspective, non comme un ensemble de règles stabilisées mais comme un processus de régulation entre plusieurs sources permettant à la fois un apprentissage collectif et l'amélioration de l'organisation par corrections successives. C'est dans ce cadre théorique que Gilbert de Terssac étudie la manière dont le groupe d'exécution structure son activité productive et tente d'articuler les règles qu'il élabore ainsi avec celles « venues d'en haut ». Ses études menées dans des secteurs à hauts risques font apparaître que même là où la procédure est le principe d'organisation, il y a bien des déviations collectives pour gérer les incertitudes. Les infractions observées ou les règles non écrites visent à « sortir » la production et à constituer un acteur collectif, et la cohérence avec les règles imposées est aussi une construction qui repose sur des transactions ayant au centre les compétences que chacune des parties (encadrement et exécutants) tente de tirer vers elle. De nouveaux objets de recherche apparaissent dans cette approche du travail comme construction sociale. Anni Borzeix montre bien la nécessité de prendre en compte la dimension langagière des activités, notamment productives, pour cerner d'autres facettes des rapports sociaux. Elle met en valeur entre autres l'analyse des savoirs pratiques et des vocabulaires techniques, qui revêtent une importance très grande avec les mutations technologiques. Les pratiques langagières sont aussi saisies à travers l'analyse des processus de coopération et de décision au sein des collectifs de travail et de l'organisation dans son ensemble.

Un dernier groupe de textes complète cette partie. Ces textes analysent comment le travail se transforme sous l'effet des logiques sociales d'acteurs qui s'affrontent ou s'allient : l'analyse



de ces combinaisons permet de caractériser les mutations du travail, qui font l'objet d'une codification à laquelle les analystes du social prennent une grande part. C'est dans cet esprit que Pierre Rolle rappelle que la sociologie du travail est née de la nécessité de comprendre les problèmes sociaux liés au travail, mais aussi de la nécessité de les comprendre pour les maîtriser. Ainsi, la sociologie du travail s'affirme non seulement comme discipline capable de produire des théories explicatives des phénomènes sociaux qui se produisent dans le cadre du lien salarial, mais aussi comme discipline ayant un rôle social : tant de critique sociale de la décision du travail que d'aide à la négociation ou de conseil. Pour articuler autrement, en période de changement rapide, la production de connaissances et leur utilisation, Alain Chouraqui propose une autre manière de faire de la recherche, reposant sur l'association de chercheurs et de membres d'un syndicat. Cette pratique est fondée sur un programme de recherche dans lequel les parties en présence doivent se mettre d'accord sur des objets de recherche et des procédures mais aussi sur une réflexion quant à la signification des résultats obtenus. Quoique porteuse d'effets scientifiques et d'intérêt social, cette pratique n'est pas sans poser des problèmes pour rendre cohérentes des logiques distinctes. Une autre façon d'échapper au poids des catégories consiste à procéder à des comparaisons internationales permettant d'éviter d'utiliser des concepts trop généraux et de rendre compte de la relativité des formes de l'activité de travail : le texte de Pierre Desmarez montre que la prétention à l'universalité se trouve relativisée dès lors qu'il y a comparaison entre plusieurs pays. Là encore l'auteur attire l'attention sur la nécessité de ne pas enfermer l'analyse dans l'espace national tellement sont nombreux les phénomènes sociaux qui comportent une dimension internationale.

Le numéro se clôt sur un texte de Danièle Linhart, à qui nous avons demandé de lire l'ensemble des articles devant composer le numéro. Ce texte ne se veut pas une synthèse des points de vue exposés, mais plutôt la présentation d'une position qui est une forme de plaidoyer pour le développement d'outils appropriés d'analyse du travail. Nous avons aussi tenu à compléter cet état du débat et des discussions en donnant la parole à quelques auteurs de livres récents sur le travail.

Céline Saint-Pierre et Gilbert de Terssac